



János Martonyi crédit HU-lala
(DR)

Jeudi, le ministre des Affaires étrangères hongrois János Martonyi a vivement réagi à l'avis favorable donné par la Commission européenne au statut de candidat à l'adhésion à l'UE de la Serbie. Ce « feu vert » de la Commission faisait suite à la loi adoptée le 26 septembre par le parlement serbe, qui vise à restituer les biens immobiliers confisqués aux familles sous la période titiste.

Cette loi était une condition imposée par Bruxelles pour que la Serbie soit candidate à l'intégration européenne. Cependant, Budapest menace aujourd'hui de retirer son soutien et d'opposer son veto à l'obtention du statut de candidat par Belgrade si la loi ne garantit pas aussi les intérêts de la minorité hongroise en Voïvodine.

János Martonyi s'est montré menaçant au lendemain de la recommandation de la Commission européenne selon laquelle le statut de candidat à l'intégration devrait être accordé à la Serbie. Lors de sa conférence de presse, il a affirmé que si la Serbie ne résolvait pas très vite les problèmes discriminatoires que posait la loi de restitution des biens, elle s'exposerait à « de sérieux problèmes ». Il n'a d'ailleurs pas nié que si cela s'avérait être nécessaire, la Hongrie irait jusqu'à utiliser son droit de veto au Conseil européen de décembre, au cours duquel les Etats membres devront se prononcer à l'unanimité.

Une loi jugée « inacceptable moralement, juridiquement et politiquement » par la Hongrie

Le ministre des Affaires étrangères a également déclaré que la Hongrie « ne lâchera rien sur des questions politiques et morales de base ». Pour la Hongrie, la nouvelle loi adoptée par Belgrade est discriminatoire envers la communauté hongroise en Voïvodine, où habite une minorité magyare de plus de 250.000 individus. Cette province du nord de la Serbie a été occupée entre 1941 et 1944 par les troupes hongroises pro-nazies (ce qui pourrait, selon les intentions que le gouvernement hongrois prêterait ici à la Serbie, constituer un motif pour ne pas restituer leurs biens aux familles hongroises NDLR).

Pour Janos Martonyi, la question n'est pas exclusivement serbo-hongroise depuis que les principes fondamentaux de l'Europe rejettent la notion de responsabilité collective. En outre, « il est moralement inacceptable que les enfants, et même les petits-enfants de personnes qui furent contraintes à la guerre doivent aujourd'hui être considérés comme des criminels » a-t-il déclaré, ajoutant que les soldats soviétiques qui ont servi en Hongrie en 1956 ne sont pas considérés comme des criminels de guerre, mais comme des victimes. Ainsi, pour le ministre, une position juridique claire qui exclut toute forme de responsabilité collective et qui garantit que personne ne sera discriminé de la restitution sur une base collective doit être établie.

La Serbie ne polémique pas

La Serbie n'en demeure pas moins consciente que ses bons rapports avec la Hongrie sont depuis longtemps une des clefs de son dossier de candidature à l'adhésion.

Auparavant à Belgrade, Božidar Delić, vice-Premier ministre en charge de l'Intégration européenne, a d'ailleurs assuré que la Serbie était également contre le concept de culpabilité collective. « Si quelqu'un était membre des forces d'occupation, cela ne signifie pas que tous les membres de cette nation étaient des fascistes », a-t-il ajouté à la télévision.

Cependant, M. Delić a également précisé que le gouvernement avait proposé un amendement à la loi, pour satisfaire la minorité hongroise, mais qu'il n'avait pas été retenu par la majorité au Parlement.

Une loi qui ne satisfait pas même les Serbes

La loi prévoit la restitution de biens immobiliers ou de terres si cela est possible. Si cela ne l'est pas, elle prévoit une indemnité en obligations d'État allant jusqu'à un demi million d'euros dans les 5 à 15 prochaines années. Un fonds de deux milliards d'euros serait prévu à cet effet.

Pourtant, cette loi suscite beaucoup de critiques parmi les héritiers serbes eux-mêmes, qui estiment que la loi ne réparera pas le préjudice porté à leur famille. D'autant que l'Etat serbe est accusé par les familles concernées d'avoir tenté de dissimuler les marchés illégaux lors de la privatisation faite au cours des 20 dernières années.

On ne sait pas encore combien de biens immobiliers ou de terres doivent être restituées. Les estimations actuelles comptent environ 150 000 propriétaires ou héritiers, qui sont invités à se manifester pour récupérer leurs biens d'ici à 2014.

Articles liés :

Sur les relations Hongrie - Serbie et sur l'intégration européenne des Balkans :

[L'Union européenne ouvre ses portes à la Croatie](#)

[Conjoncture favorable pour les politiques de voisinage de l'UE](#)

[Elargissement de l'UE : « chaque pays candidat doit franchir un pas »](#)

[Viktor Orban plaide en faveur de la Croatie](#)

[Elargissements de l'UE : les divergences franco-hongroises](#)

[Serbie : la longue route vers l'UE](#)

[Hongrie - Serbie : quand il n'est plus question de guerre, mais de coopération](#)

[Croatie : un nouveau président, faute de mieux](#)

[La Hongrie prépare le terrain pour présider l'UE en 2011](#)

[La Hongrie soutien l'adhésion serbe à l'UE](#)

Sur Janos Martonyi :

[János Martonyi, futur ex-ministre des affaires étrangères ?](#)

[János Martonyi fait la leçon aux journalistes parisiens](#)

Sur les Hongrois de Voïvodine :

[La Fidesz secoue la grande nation hongroise](#)

[Qui a peur de la Grande Hongrie?](#)

[Gros succès en perspective pour la double-citoyenneté](#)

[Un site web pour « décrocher » la citoyenneté hongroise](#)

[Le droit de vote aux Hongrois des pays voisins ?](#)

[Double citoyenneté : une loi plébiscitée dans le flou](#)

[La Voïvodine un peu plus autonome](#)